

**BELFORT Nécrologie**

Colette Bertault,  
présidente honoraire  
des Amis de l'orgue



**Colette Bertault a longtemps assuré les visites guidées à la cathédrale Saint-Christophe. Mélomane, elle a présidé les Amis de l'Orgue.**

Le tout Belfort mélomane la connaissait. Colette Bertault, présidente honoraire des Amis de l'orgue, présente à tous les concerts de la cathédrale. Une « dame », élégante et exigeante, toujours impeccablement mise, qui a longtemps conduit les visites guidées à Saint-Christophe et aimait partager son érudition. Elle vient de décéder, ce 8 juillet, dans sa 93<sup>e</sup> année, chez elle, dans cet appartement du boulevard Joffre qui témoignait de ses nombreuses passions.

À Belfort, Colette Bertault était une figure. Elle était de toutes les cérémonies de la préfecture, où elle a été chef de bureau, chargée notamment des étrangers. Mélomane avertie, pianiste, elle s'est passionnée pour l'orgue dont elle venait chaque automne présenter la nouvelle saison au titre de présidente des Amis de l'orgue. Elle a aussi été directrice artistique de l'Été des Orgues, événement estival.

Mais avant de s'engager dans la vie associative, Colette Bertault, née Giroux en 1927, a brillé sur le plan personnel et professionnel. En 1952, à 25 ans, elle obtient son brevet de pilote d'aviation civile à Chaux. Elle sera longtemps secrétaire de l'aéroclub. Dans les années 70, employée à la Direction départementale de l'équipement, elle covoitait tous les matins pour se rendre à Vesoul avec le magistrat Marc Dreyfus. Mariée après le décès de sa mère à M. Bertault, mélomane violoniste, elle assure de nombreux engagements au service de la société : elle est commissaire enquêteur, visiteuse de prison, effectue du soutien scolaire pour le Secours Catholique et est engagée dans la paroisse. D'une curiosité intellectuelle remarquable, brillante, elle menait ses projets avec ténacité et avait son franc-parler.

Ses obsèques seront célébrées à la cathédrale Saint-Christophe le jeudi 16 juillet à 14 h 30.

**Ch. R.**

**BELFORT** Déplacements

# Garer son vélo en ville en toute sécurité, c'est désormais possible

**Trois boxes sécurisés pour ranger son vélo ont été installés à Belfort. Objectif : attirer habitants et touristes pour des achats ou des visites.**

En octobre 2019, trois projets avaient été retenus par les habitants de Belfort dans le cadre du budget participatif : l'installation de balançoires pour enfants handicapés, de composteurs collectifs et de consignes à vélos. Ces dernières viennent d'être installées par la municipalité, moyennant un investissement de 55 000 €.

**Quatre places par box**

Trois boxes sécurisés ont été montés près de la place Corbis (derrière le Granit), à côté du cinéma Pathé et derrière la mairie (au pied des escaliers du Lion). Chaque box contient quatre places, ce qui porte à douze le nombre de rangements mis à disposition des Belfortains, tout en sachant qu'un même emplacement peut accueillir deux à trois vélos, par exemple pour les familles.

« Les Belfortains et les touristes pourront garer leur vélo en toute sécurité le temps de faire



**Dans chaque box, il est possible de ranger deux à trois vélos, avec également un crochet.**

Photo ER/Michael DESPREZ

leurs courses, de visiter les musées, ou de monter à la Citadelle », explique la Ville. Le fonctionnement est simple : on range son vélo dans un box libre, qu'on ferme et qu'on verrouille avec son propre cadenas. Sans rentrer à l'intérieur, sous peine de se casser le dos, les boxes mesurant

moins de 1,50 m de hauteur.

**Le vélo, sujet dans l'air du temps**

Ce projet avait été soumis au vote des Belfortains lors de la fin de la précédente mandature. Mais il se concrétise au sortir d'une élection qui a vu le vélo

devenir un thème de campagne majeur, partout en France, et notamment dans la cité du Lion. Prochaine étape : la création de sept nouveaux tronçons de pistes cyclables dans le Territoire. Mais là, c'est le Département qui est aux commandes.

**Rémi FARGE**

**TERRITOIRE DE BELFORT** Jeunesse

## Scoutisme : reprise des activités pour le centenaire

Voilà bientôt cent ans que le mouvement catholique de jeunesse a été créé. Les Scouts de France sont nés le 25 juillet 1920 et leur équivalent féminin les Guides de France en 1923. Filles et garçons ont fusionné en 2004 sous l'appellation de Scouts et guides de France. Depuis, le mouvement d'éducation populaire n'a cessé de porter ses valeurs et vient de connaître une interruption forcée avec la crise sanitaire du covid-19. Localement, les responsables ont annulé dès le samedi 14 mars précédant le confinement les rencontres prévues pour les jeunes à Belfort et Froideval.

**Nouvelles activités à distance**

Le dimanche 28 juin, le groupe de Belfort a fêté ses retrouvailles, les équipes se sont rencontrées en plein air à Auxelles-Bas et à l'Étang des Forges de Belfort.

« Le confinement a été une période particulière nous permet-



**Les jeunes partiront en camp dans un rayon de 100 km. Un protocole sanitaire sera appliqué.**

tant d'expérimenter de nouvelles activités à distance », explique Marlène Mollard, responsable du groupe belfortain. « Nos chefs pouvaient puiser dans une malle pédagogique du centre national pour proposer une continuité aux jeunes. Par exemple relever de petits défis comme manger dans sa popote à la mai-

son, monter une cabane dans sa chambre ou encore apprendre à compter jusqu'à dix en polonais. Des propositions suivies par un à deux tiers des jeunes ».

**Les séjours à l'étranger annulés**

Les camps d'été constituent le temps fort de l'année. Selon leur

âge, les scouts partent normalement pour des destinations plus ou moins éloignées, en France comme à l'étranger. Les jeunes de 14 à 17 ans, les pionniers, devaient théoriquement se rendre au Jamboree international en Pologne. Leurs aînés compagnaons prévoyaient de réaliser cet été un projet de solidarité internationale au Pérou. Ces voyages sont annulés.

« Au moment du choix du lieu de camp, des restrictions étaient toujours en vigueur. Toutes les unités ont décidé de rester dans un rayon de 100 km, qu'il s'agisse des farfadets dès 7 ans, des louveteaux, scouts, pionniers ou des compagnaons. L'équipe Vent du large des adultes en situation de handicap a préféré annuler le séjour de cette année. »

Le protocole sanitaire mis en place par les SGDF favorisera une vie de camp en petites équipes et prévoit le port du masque pour toutes les activités culinaires et les sorties.